

Courrier pétition :

Objet : Abattage des trois pins de la parcelle N° A1417 à Girond.

Girond le 27 Mars 2024

Monsieur le maire,

Nous avons appris par l'intermédiaire de l'association des amis de Girond que vous souhaitez faire abattre les trois pins qui se trouvent sur la parcelle A1417 au hameau de Girond.

Vous argumentez cette décision par le fait que ces arbres représenteraient un danger pour le voisinage, or après vérification, nous considérons qu'il n'y a apparemment aucun risque à craindre. En effet, ces arbres semblent parfaitement sains, bien enracinés et placés à plusieurs mètres des habitations. (la plus proche se trouve à 12m). Les différentes tempêtes, orages ou autres perturbations météorologiques n'ont jusqu'à aujourd'hui, pas eu raison d'eux. De plus ces pins abritent quelques nids d'oiseaux, ce qui contribue à la biodiversité.

Par ailleurs, l'implantation de ces arbres a une connotation symbolique car ils ont été plantés en 1989 avec l'accord de la municipalité de l'époque à l'occasion du bicentenaire de la révolution française (soit depuis 35 ans). Ils sont au nombre de trois pour représenter la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. La parcelle où ils se trouvent a été aménagée en un lieu de quiétude, de repos et de culture.

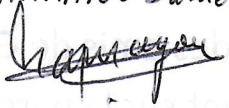
En conséquence nous nous opposons formellement à l'abattage de ces pins, en l'absence d'expertise prouvant qu'ils sont dangereux. Nous profitons de ce courrier pour vous signaler que nous souhaitons que les questions afférentes au hameau de Girond soient portées à la connaissance de l'ensemble des habitants et pas seulement à l'association.

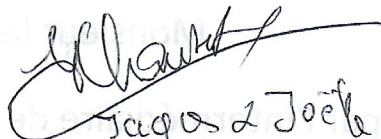
En espérant que notre avis sera pris en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.


Les signataires au verso.

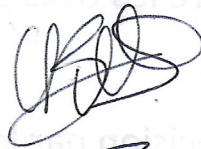

Bory


DeCroix
S. Delcroix

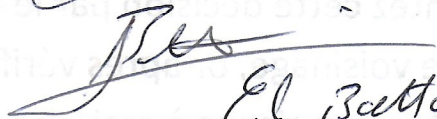
CHAMAYOU Daniel




Jacques & Joëlle

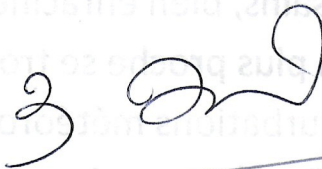

V. DELCROIX

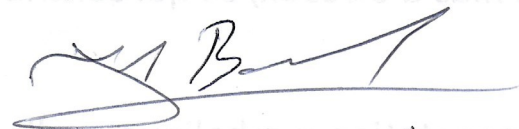

V. Battandier.


CHAMAYOU Elisabeth



El Battandier.

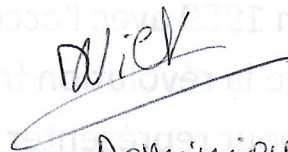

Palmier MITHAMU-LEOUC




Fabien Barel

S. Barel


Christian VIET


Dominique Viet

DELCROIX Claire

Prignac, le 26 mars 2024

Objet : Opposition à l'abattage des pins à Girond

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser cette lettre en tant que co-proprétaire du domaine de Bonnet. Je tiens à exprimer mon désaccord concernant le projet d'abattage des pins.

N'étant pas résidente à l'année sur la commune de Mariac, je n'ai pas la possibilité de co-signer directement la lettre rédigée par les habitants mais je tiens à m'associer à leur demande en exprimant vivement mon opposition à l'abattage de ces arbres.

Ces pins plantés lors de la fête du bicentenaire de la Révolution Française en 1989 constituent un réel symbole pour les habitants de Girond qui les ont vu grandir et trouver leur place à l'entrée de notre village. Ces pins ont aujourd'hui 35 ans, j'en ai moi-même 39, vous comprendrez donc qu'ils font partie intégrante de ma vision de Girond.

Dans notre monde actuel où la biodiversité est plus que mise à mal, je ne peux aujourd'hui pas comprendre la nécessité d'abattre des arbres sains ne présentant aucun signe de danger pour l'extérieur.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de prendre en considération les préoccupations des habitants de Girond et de reconsidérer votre position, en trouvant des solutions en accord avec l'écologie et la nature environnante mais également en préservant l'histoire de notre village.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.



Claire DELCROIX
Co-proprétaire du Domaine de Bonnet

Jean-Baptiste Delcroix

Dahlenheim, le 25/03/2024

Objet : Opposition à l'abattage des pins à Girond

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser cette lettre en tant que co-proprétaire du Bonnet. Je tiens à exprimer mon désaccord concernant le projet d'abattage des pins à Girond. Je comprends que les habitants de Girond se soient mobilisés pour exprimer leur inquiétude face à cette décision, et bien que je ne puisse pas signer leur lettre en tant que non-résident à l'année, je tiens à m'associer à leur démarche et à exprimer mon opposition à cet abattage.

Ces pins sont une composante importante de l'identité visuelle de l'entrée dans le village de Girond, constituent pour moi un souvenir de la fête du bicentenaire et jouent également un rôle – certes limité mais néanmoins important – dans l'écosystème local.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de prendre en considération les préoccupations des habitants de Girond ainsi que celles des co-proprétaires comme moi, et d'envisager des alternatives à l'abattage des pins qui préservent à la fois l'environnement et le caractère unique de notre village.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour discuter de ce sujet plus en détail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Baptiste Delcroix

Co-proprétaire du Bonnet

Sèvres, le 29 mars 2024

Concerne :
Demande d'abattage de 3 pins à l'entrée de Girond

Monsieur le Maire,

Je viens à Girond depuis 35 ans de façon très régulière retrouvant ma mère qui y a acheté une maison il y a plus de trois ans après de longues années de location et qui y vit environ 6 mois par an.

J'aime tout particulièrement la qualité du site, l'implication d'une grande majorité des résidents à l'année ou pas, à œuvrer pour embellir ce hameau, le faire vivre, l'animer, les amitiés très fortes que j'ai pu nouer et une qualité de vie que me tient très à cœur. Je suis très attachée à tout ceci.

Ma mère nous a éduqués à toujours défendre l'intérêt commun, cultiver l'esprit d'entraide qu'elle a vécu chez ses grands-parents, les derniers d'une longue lignée de paysans normands.

En tant qu'enseignante en milieu urbain, j'ai à cœur chaque jour, de mettre en avant face à l'intérêt individuel, l'intérêt général. Je sensibilise la génération montante à tenir compte des enjeux de ce monde en grande mutation, les décennies précédentes pouvant laisser croire à certains humains qu'ils auraient pu être le MAITRE. Mon mari aujourd'hui décédé et mes enfants appréciaient tout autant que moi tout ce qui symbolise encore Girond et tout ceci a participé à l'éducation de mes enfants aujourd'hui adultes.

Je ne puis que m'opposer fermement à l'abattage de ces trois magnifiques conifères. Ils sont l'image de Girond, sont visiblement en bonne santé, plantés par des résidents, ils symbolisent le bicentenaire de la Révolution française et contribuent petitement certes à maintenir l'écosystème local.

Veillez croire, Monsieur le Maire en l'assurance de mes salutations très sincères et vous remercie tout particulièrement de l'exercice fort difficile de votre fonction.

A handwritten signature in blue ink, reading 'I Sauzin', with a horizontal line underneath.

Isabelle SAUZIN